Dieschécourt, Chenaux, député en conseiller municipal.

M. Vaillant s'approche, crie « Vive la Commune ! » et veut prononcer un discours ; M. Reiss, officier de paix du 20e arrondissement, l'en empêche.

Le défilé continue une heure durant. Chacun des groupes dépose des couronnes.

Devant la plaque, les cris de « Vive la Commune » retentissent, mais les manifestants sont vite dispersés.

VIOLENTES BAGARRES

Cependant les manifestants qui ont compris le manœuvre de la police et qui n'entendent pas se disloquer ainsi, vont se reformer en colonne sur la place Gambetta, derrière le cordon de gardiens de la paix et de gardes municipaux qui ont été placés face aux murs du cimetière.

Une section sort, l'emblème rouge en tête, et conspue Clémenceau.

Les agents tentent de la disperser et nécessairement quelques manifestants surexcités veulent malgré tout passer outre.

Les premiers coups de poing sont échangés. C'est le signal d'une bagarre qui, dix minutes durant, est très chaude.

Les manifestants frappent à coups de poing et de pied ; les agents ripostent. Les cannes entrent en marche et font rage. Les commerçants affolés et craignant pour leurs devantures baissent leurs volets.

Des arrestations, sept à huit, sont opérées.

Deux manifestants, blessés au visage, sont transportés dans une pharmacie voisine.

Deux agents, assez grièvement atteints aussi, sont transportés au poste de la mairie du vingtième arrondissement.

Puis le calme renaît très vite, les assaillants se retirant dans les rues adjacentes.

Quelques instants après, la même scène menace de se reproduire, un drapeau, rue des Pyrénées ayant été arraché des mains du porteur.

Mais l'incident est vite clos.

A quatre heures et demie, il y a quatorze arrestations. L'agent Maginot a été grièvement blessé à la tête par un manifestant qui lui jeta un bock à la figure.

Un singulier incident

Paris. — Un soldat d'infanterie se trouvait dimanche après-midi dans le groupe des manifestants qui défilaient devant le mur des fédérés.

Le soldat fut appelé par un commandant de la Garde Républicaine. Le militaire répondit qu'il était libre de rendre hommage aux morts de la Commune.

Le commandant menaça de le faire arrêter, lorsque M. Tonny, chef de la police municipale, intervint et donna simplement ordre de conduire le soldat en dehors du Père-Lachaise et de le laisser ensuite tranquille.

Ce qui fut fait !

SAVON HÉLIANTHIS D'OR Victor VAISSIER

LILLE

Encore à propos du Théâtre

On sait comment le « Réveil » s'est emparé de l'histoire du sous-sol sablonneux pour dire leur fait à la municipalité, à l'architecte, à l'adjoint aux travaux, les tenir d'imprévoyance et d'incurie, et annoncer que les contribuables en seraient pour 50.000 francs de frais supplémentaires.

Le « Réveil » est bien bon d'être à ce point vigilant ; mais il ne faut pas résister à l'envie de lui répondre encore un brin, et de crever cette bandruche.

Admettons donc qu'il soit nécessaire de construire le théâtre sur pilotis.

50.000 francs de plus, dit le « Réveil ».

Très bien, mais ces 50.000 francs sont-ils trouvés ! Dans le devis des travaux estimés à 2.430.000 francs, on a fait la part du dixième — 243.000 francs — pour les dépenses imprévues. D'autre part, les opérations d'adjudication ont fait réaliser à la ville un bénéfice de 295.000 francs. Eh bien ! il nous semble que l'on peut hardiment prendre cinquante mille francs sur les 543.000 francs, somme des 295.000 fr. de bénéfices et des 243.000 fr. d'estimation des dépenses imprévues.

Et la ville sera responsable des travaux de fondation au-dessous de « sept » mètres ! ajoutait le savant « Réveil ». Singulière théorie et que le « Réveil » a fort mauvaise grâce à invoquer, car on n'ignore pas que les fondations des abattoirs furent faites à « huit mètres », que les abattoirs menacent peu ou peu de s'effondrer et que la construction des abattoirs est l'une des grandes œuvres du règne de la municipalité socialiste.

Alors, avant de voir une paille dans l'œil de ton voisin, enlève donc la poutre qui est dans le tien ô « Réveil » !

Au Palais-Rameau

Une assistance énorme se pressait dimanche après-midi au Palais-Rameau pour y entendre le concert qu'à l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation, y avait organisé la Fédération des Anciens Militaires mutualistes du Nord de la France.

Pour rendre cette matinée de gala des plus intéressantes, la Fédération avait fait appel à de nombreux concours ; c'est ainsi que l'on eut le plaisir d'entendre et d'applaudir maintes fois la musique du 43e de ligne, le Cercle Bertioz, les chœurs du Conservatoire, l'Emulation chorale, la Lyrique de Fives-St-Maurice et la Cecilia de Roubaix. Le clou de ce concert fut l'exécution du « Chant du Départ », de Méhul, interprété, le refrain par toute cette phalange chorale et harmonique, les couplets par M. Gilly, de l'Opéra, Mlle Gall, de l'Opéra ; Mlle Rach, de la Comédie Française ; Mlle Pagant, du Conservatoire de Lille, symbolisant respectivement le « Patriote », la « Fiancée », l' « Epouse » et l' « Enfant ».

On a beaucoup remarqué aussi une poésie sur Jeanne d'Arc, déclamée par Mlle Roch, sociétaire de la Comédie Française.

Dans la soirée, on a procédé, rue Faidherbe, au tirage des lots de la tombola. En voici les quatorze premiers numéros qui gagnent respectivement 2000 fr., 1000 fr., un salon Louis XV, une salle à manger, une obligation de 100 francs :

1er 80.133 — 2e 38.574 — 3e 35.943 — 4e 100.548 — 5e 68.472 — 6e 34.130 — 7e 61.903 — 8e 46.769 — 9e 88.596 — 10e 88.006 — 11e 189.744 — 12e 1.840 — 13e 115.243 — 14e 17.509.

L'incendie des Docks

On pourra dire que tout Lille aura défilé devant les ruines des Docks et Magasins Généraux du quai Vauban. Dimanche, on ne comptait pas les curieux qui en se rendant au Bois de Boulogne, aux Courses, faisaient un petit crochet et allaient jeter un coup d'œil étonné sur les décombres fumants.

Une épaisse fumée se dégage toujours des magasins où se consument lentement les belles d'étoupe et de coton. Les pompiers restent en permanence dans le quartier, mais ne déversent plus d'eau sur le foyer. On commencera seulement à déblayer quand l'incendie se sera éteint de lui-même.

Si l'on en croit certains bruits, les travaux d'assèchement et de curage du canal commenceraient mardi prochain.

Un soldat du 43me

SUCCOMBE A L'HOPITAL-MILITAIRE A LA FIÈVRE CÉRÉBRO-SPINALE

Il y a deux mois environ, plusieurs cas de fièvre cérébro-spinale éclataient dans la garnison ; l'autorité militaire prit aussitôt toutes les mesures sanitaires que comportait la situation et envoya plusieurs malades à l'hôpital militaire.

La plupart en sortirent sains et saufs ; mais l'un d'eux, Joseph Her, de Tourcoing, plus atteint, dut y prolonger son séjour ; la semaine dernière, son cas s'est aggravé subitement et le malheureux est mort samedi, à deux heures de l'après-midi, sans avoir reconnu sa mère et sa femme, venues pour le voir.

Un homme écrasé par un fiacre

Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un pensionnaire de l'Hospice des Incurables de Saint-André, Désiré Chamut, 49 ans, traversait la rue Nationale, près de la Grand'Place, pour se rendre dans la rue Esquermoise.

Au même moment arrivait au trot un fiacre chargée de deux personnes, conduit par Victor Beau, rue de Flandre, 66. Désiré Chamut n'entendit pas les appels pressants du cocher et n'eut pas le temps de se garer.

Le cheval, lancé, le bouscula, le renversa, la voiture passa et la roue de gauche écrasa la jambe gauche de l'infortuné, lui brisant le tibia et le péroné.

L'infortuné fut aussitôt transporté au poste central par un agent et un passant et y reçut les soins d'un docteur ; après quoi il fut conduit en voiture d'ambulance à Saint-Sauveur.

Ecole Ozanam. — Jeudi, jour de l'Ascension, les élèves de l'Ecole Ozanam ont offert à leurs familles et à leurs amis une fête très réussie qui a laissé les invités sous la plus charmante impression. Cette solennité avait réuni une assistance d'élite élégante et sympathique, tout heureuse de venir encourager les jeunes acteurs.

Au reste, le programme était du meilleur goût et les divers numéros ont été interprétés avec un brio remarquable.

C'était, tout d'abord, la fine et amusante comédie : « *Vocation forcée* », où se sont distingués MM. L. Rédier, G. Duteurtre, Ch. Deptechin, A. Monnéret, H. Descamps, Ch. Morel, qui tous, ont fort bien rendu les caractères des divers personnages.

« *Feuilles d'Automne* » a été un numéro particulièrement goûté. Les jeunes figurants ont exécuté à ravir, aux sons d'une harmonieuse musique, des évolutions du plus gracieux effet, dont l'assistance a été charmée.

C'est encore le remarquable petit opéra de Bordèse : « Royal Dindon », un peu ancien peut-être, mais toujours délicieux. Le sujet en est gentil et la musique excellente. Les acteurs ont été au niveau de leur tâche. M. H. Descamps a montré une voix particulièrement sonore et harmonieuse. M. G. Duteurtre a personnifié un Henri IV vaillant et paternel. MM. R. Faure, O. Darieux, M. Castiaux ont été des paysans de bonne allure. Mais le petit héros de la fête a été sans contredit Benoit Verdonck, qui, avec un entrain endiablé et d'une voix magnifique, a interprété le rôle de Gaston. Le tout, encadré par la musique d'un orchestre de choix, sous la direction de M. G. Gabelles, a constitué un vrai régal pour les yeux et les oreilles.

Nous souhaiterions volontiers que des fêtes de ce genre se renouvellent souvent, si nous ne savions que ces jeunes gens sont particulièrement occupés de leurs études et de leurs examens. Puissent-ils récolter en cette fin d'année une abondante moisson de lauriers.

Association républicaine libérale du canton Ouest de Lille (section urbaine). — La prochaine assemblée mensuelle de l'Association républicaine libérale du canton Ouest (partie urbaine), se tiendra mercredi 26 mai, dans la grande salle de la rue de Jemmapes, 9, à 8 heures 1/2 du soir.

Clinique des Maladies nerveuses. — Lundi, à 8 h. du soir, rue Fabricy, consultation gratuite pour les Maladies Nerveuses par le docteur Joire, professeur de l'Institut Psychophysiologique de Paris.

Une octogénaire renversé par le tramway. — Dimanche, à trois heures de l'après-midi, le car E-542 a renversé rue Solférino, à hauteur du numéro 289, une vieille femme, âgée de 84 ans, Mlle Vuilmot, rentière, rue Solférino, 330.

C'est au moment où elle traversait la chaussée que la malheureuse, légèrement atteinte de surdité, fut tamponnée. Elle tomba la face contre terre et se blessa au front et au nez.

Le docteur Millat lui donna quelques soins et la fit reconduire à son domicile.

Un compteur dévalisé. — M. Bouvart, cabaretier, rue de Tournai, 91, a constaté samedi soir que son compteur à gaz, placé sous une banquette, à proximité de son comptoir, avait été vidé de la somme de 10 francs qu'il contenait. Plainte a été adressée à la police.

Un feu d'herbes. — Un petit incendie, provoqué sans doute par quelques gamins, s'est déclaré hier soir, vers sept heures, dans la partie des remparts située derrière l'Hospice Général. Les herbes ont brûlé sur une longueur d'environ cent mètres.

Les pompiers de la rue Princesse sont intervenus et se sont rapidement rendus maîtres des flammes.

Vol d'une cardeuse. — Procès-verbal a été dressé au nommé Dessouvri, 32 ans, rue des Postes, pour détournement d'une cardeuse à matelas commis au préjudice de M. Quintin, rue Saint-Sauveur, 98.

COURSES DE LILLE

Il faisait bien chaud dimanche après-midi, à l'Hippodrome du Bois de la Deûle et le nombre des promeneurs était assez considérable.

Pesage et tribunes étaient bien remplis ; mais à la pelouse il y avait moins de monde que de coutume. Nous avons remarqué au pesage MM. Ch. Delesalle, maire ; Randon et Rinauld, adjoints ; Druez, Baré, Guisalin, conseillers municipaux ; Emile Scrive, conseiller général ; beaucoup d'officiers.

La fanfare du 16e chasseurs s'est fait entendre à diverses reprises.

Voici les résultats détaillés :

Prix du Chemin-Vert (à réclamer Hacks et Hunters Gentlemen-Riders). 2000 francs, 2500 mètres. 7 inscrits, 6 partants.

Gradignan reste au poteau ; quand il se décide à partir les autres ont une avance qu'il ne pourra plus regagner. Peu après, Wanda II tombe ; son cavalier se relève sans mal. La course se dessine à l'entrée de la ligne droite où Chirula prend le meilleur.

1er Chirula à 3 longueurs 1/2 du 2e, Torpille II ; le troisième, Sister Letty est loin derrière.

Prix des Dames (course de haies Hacks et Hunters. Handicap Gentlemen-Riders). 2000 francs, 3.000 mètres ; 5 inscrits, 3 partants.

Wertingen part en tête, mais dès le premier tournant il est dépassé par Red-Bluff et Sigurd III. Une lutte très intéressante s'engage entre ces deux chevaux et se poursuit jusqu'au dernier tournant où Red-Bluff prend les l'avance.

1er Red-Bluff, 2e Sigurd III à 4 longueurs, 3e Wertinger loin.

Prix des Villas (Steeple-Chase militaire 1re série d'officiers). Objets d'art. 3500 mètres ; 13 inscrits, 4 partants.

Très jolie course menée très intelligemment par des cavaliers de premier ordre. Au départ Bellone IV perd du terrain ; Left leg First prend la première place qu'il conservera jusqu'au bout. Après le bosquet, Alouette qui suivait de près le leader, se rapproche encore malheureusement en sautant la double haie, la jument se reçoit mal et se casse la jambe droite de derrière.

A la dernière haie, Left leg First est toujours en tête ; Griffette reveint très fort et une lutte passionnante s'engage sur le plat.

1er Left leg First à une demi-longueur du second, Griffette. Le troisième, Bellone IV est loin derrière.

Une voiture spéciale est venue enlever sur le terrain Alouette pour la conduire à l'abattoir.

Prix du Bois (Steeple-chase Hacks et Hunters Handicap Gentlemen-Riders). 2000 francs ; 6 inscrits, 5 partants.

Les 4000 mètres de parcours sont parsemés de 13 obstacles.

Dax II part très vite et prend une bonne distance sur La Madrolle que suivent à quelques longueurs les trois autres. A la fin de la boucle en 8, les chevaux se groupent. Au mur en pierre qui suit, La Madrolle culbute. Dax II conserve la tête et ne peut être rejoint malgré les efforts de Napoléon Ier.

1er Dax II ; 2e Napoléon Ier à 8 longueurs ; 3e Aconcagua à 12 longueurs.

M. de Villeneuve qui montait La Madrolle avait été désarçonné ; il se rend à pied à l'infirmerie où on a constaté qu'il avait au nez une ecchymose sans gravité. Le cheval avait parcouru l'Hippodrome, on le rattrapa pour le ramener au paddock où un vétérinaire lui donna des soins ; il avait une entaille partant de l'œil gauche jusque près des naseaux, mais la blessure est sans gravité.

Prix de la Deûle (au trot monté). — 1.500 fr. Rendement de distance suivant prix remportés. Distance maxima 2.925 mètres, 12 inscrits, 8 partants. — La première place est revenue à Fatma à M. Centonobel, qui a fait une très jolie course, 2.925 mètres en 4' 45" 4/5 ; 2e, Gentilhomme, à M. A. de Wazières, 2.850 m. en 4' 48" ; 3e, Falsacappa, à M. P. Choquet, 2.850 m. en 4' 48" 1/5 ; 4e, Flottant, à M. Ch. Cardon, 2.800 m. en 4' 53".

Prix national (Trot attelé). 2.000 fr. — La distance minima était de 4.000 mètres, avec recul de 25 mètres par somme de gain de 1.000 f. jusqu'à 250 mètres au maximum.

Cette course était organisée avec le concours financier du Syndicat des Eleveurs et Propriétaires du 6e arrondissement d'inspection générale des Haras ; elle avait beaucoup attiré l'attention en raison de la grande valeur de certains chevaux engagés.

Sur 10 inscrits, il y a 5 partants. L'intérêt se concentre surtout sur trois chevaux : Dame-Jeanne, Custer et Vent-d'Ouest qui partent à la distance maximum 4.250 mètres et qui ont de belles victoires à leur actif.

Dès le début Dame-Jeanne prend la tête suivi de Custer et Vent-d'Ouest dans l'ordre ; bientôt Custer, qui est très vite, file et prend une centaine de mètres d'avance et il est aisé de s'apercevoir que la lutte existe surtout entre Custer, très vite, et Vent-d'Ouest, qui a plus de fond ; il y a vraiment grand plaisir à voir la belle allure de ces deux remarquables trotteurs. A l'avant-dernier tournant, Vent-d'Ouest commence à se rapprocher de Custer ; c'est bien ce que nous disions : le premier cheval a plus de fond ; au bosquet, il paraît bien qu'il a cause gagnée. Au dernier tournant, il est franchement en tête et augmente son avance pour finir, au milieu des applaudissements répétés, à une belle distance de Custer qui a d'ailleurs perdu une des cloches protégeant les sabots et s'est donné deux attentes. Dame-Jeanne n'a pu finir que quatrième.

1er, Vent-d'Ouest, à M. W. A. Ockhorst, 4.250 mètres en 6' 26" 3/5 ; 2e, Custer, à M. J. C. Hill, 4.250 mètres en 6' 32" 2/5 ; 3e, Fougères, 4.025 mètres en 6' 39" 4/5 ; 4e, Dame-Jeanne, à M. Ch. Cardon, 4.250 mètres en 6' 48".

La réunion a pris fin à 5 h. 1/2. Il y avait foule dans les avenues du Bois pour le retour des nombreux véhicules.

Les prochaines réunions auront lieu les 10 et 17 octobre. G. C.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. GODARD, vice-président

AFFAIRES DIVERSES

16 fr. d'amende avec sursis à Henri Degorre, à Bouvines, infraction à la loi sur les débits de boisson ; par défaut, 25 fr. d'amende à Arthur Mahien, à Lille, infraction à la police de chemin de fer ; 25 fr. d'amende à Paul Lepers, à Hem, pour bris de carreau ; six jours de prison à Arthur Michiel, à Lille, a brisé une glace à l'estaminet Verschaeve, rue de Juliers.

Quatre mois à Frédéric Eloy, à Lille, a frappé sa femme. La malheureuse n'est pas encore sortie de l'hôpital.

Deux mois à Edouard Couret, sans domicile, pour vol et usurpation d'état-civil.

Maurice Menneson fait opposition à un jugement l'ayant condamné à deux mois de prison pour abus de confiance. Le tribunal lui accorde le sursis, mais comme il est insoumis, il est remis à deux gendarmes qui le conduisent à la place.

Un gamin, Edmond Houzé, sans domicile, a déjà été confié à plusieurs reprises à l'Assistance publique. Il comparaît de nouveau pour vol. Le tribunal voulant essayer une nouvelle fois de le corriger, le confie encore à l'Assistance, mais le président tient à lui dire que c'est la dernière fois.

Quinze jours de prison à Victor Duhant, pour expulsion.

LA FRAUDE

Six jours et 500 fr. à Michel Looten, pour exportation de chiens ; deux mois et 500 fr. à Victor Duchatelet, à Lys-lez-Lannoy, fraude de café ; quarante-huit jours et 500 fr. à Marie Devlamwinck, à Roubaix, fraude de tabac ; trois jours et 500 fr. à Analse Flévet, à Roubaix, fraude de café.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ETAT-CIVIL DE LILLE

1res Communions Boîtes Dragées Chocolats 5, rue du Priez, Lille

du 23 mai

Naissances. — Louis Varzèle, rue des Postes, 246. — Edouard Vuye, cour Raquet, 2. — Rachel Desaer, rue de Buffon, 19. — Andrée Méreaux, rue de la Vignette, 55. — Marie-Thérèse Vanhaesebrouck, impasse Saint-Paul, 7. — Joseph Metzmasker, rue Charles-de-Muyssart, 5. — Georgette Bodel, rue J.-J. Rousseau, 19.

Publications. — Holvoet Camille, graisseur, rue du Faubourg des Postes, 44 et Schelfaut Félicité, fileuse, rue d'uPôle-Nord, 56. — Leleu Fernand, employé au chemin de fer et Maillard Louise, fileuse, rue de la Cité, 19. — Lefebvre Maurice, employé, rue de Fleurus, 5 et Decock Louise, employée, rue Puébla, 22. — Botte Augustin, tourneur en cuivre, rue de Rivoli prolongée, 16 et Bilau Fernande, blanchisseuse rue de Flers, 4. — Depinoy Louis, pâtissier, rue de l'Alcazar, 17 et Kisling Maria, chemisière, rue des Dondaines, 13. — Kisling Albert, fabricant de berceaux, rue des Dondaines, 13 et Depinoy Odille, cuisinière, rue Rabelais, 9.

Flou Achille chaudronnier à Lesquin et Kinnoot Marie paqueteuse, rue Courmont, 6. — Dupuis Arthur, coupeur, cité Philanthropique, 225 et Dhaene Marie, mécanicienne, cour Strijcanne, 2. — Vandromme Michel, boucher, rue du Marché-aux-Poulets, 27 et Courbé Juliette, journalière, rue du Faubourg de Roubaix, 160. — Lance Louis, s. prof., rue d'Arcole, 10 et Deconinck Pauline, s. prof., id. — Pruick Maurice, voyageur à Anderlecht et Vastenbind Debora, voyageuse, rue Masséna, 65. — Dronsart Gaston, soldat à la 1re section de commis et ouvriers militaires à Lille et Gallois Yvonne, modiste, rue de Wazemmes, 112. — Franconnet Jean, employé et Facon Marguerite, tricoteuse, rue de Tournai, 132.

Pattyn Gustave, fileur à Péronnes et Lemaire Julia, fileuse, avenue de Dunkerque. — Renaud Paul, négociant en grains, à Annappes et Herpoel Fanie, négociante, rue de Lannoy, 99. — Dejardin Alfred, employé de commerce, rue des Postes, 23 et Parent Marie, s. p., rue Neuve, 10. — Lagardère Eugène, emp. de commerce, rue de Béthune, 11 et Louis Elise, couturière, id. — Labrousse Félix, couvreur, rue d'Austerlitz, 36 et Dumez Clémence, dévideuse, rue d'Arcole, 29. — Denart Jules, mouleur en fer, rue Cabanis, 39 et Brouder Jeanne, id. — Flament René, jardinier à La Madeleine et Tesse Marie, femme de chambre, rue Brûle-Maison, 161. — Simon Alexandre, maçon, impasse Saint-Mamert et Trutfin Léonie, pelotonneuse, rue des Robleds, 56.

F. VANDENBEUSCH-HEL 42, rue St-Etienne, 42 — LILLE —

Installations complètes. — Meubles, tapis, tentures, etc. — Prix exceptionnels. — Concurrence impossible.

Lescaut Géry, représentant, rue de Tournai, 55 et Decressy Victorine, couturière, place Jacquart, 13. — Demuys Jérôme, charcutier, rue de Flandre, 75 et Deschpytter Emma, s. p., rue de la Vignette, 45. — Leclercq Léon, employé, rue d'Haubourdin, 19 et Vanherselart Ernestine, mécanicienne, rue Virginie-Ghesquière, 2. — Lambin Auguste, charpentier, avenue de Dunkerque, 2 et Barbage Hélène, batelier, rue d'Armentières, 1. — Georges Wilson, chaudronnier, rue de Douai, 95 et De Veusere Marie, bambrocheuse, rue de Lannoy, 162.

Baeyers Marin, journalier, à Gand, et Stockman Marie, ouvrière de fabrique, à Gand. — Fleury Gustave, journalier, à Rumegies, et Savreux Marie, servante, à Rumegies. — Bizion Lucien, employé, à Paris, et Rey Marguerite, employée, à Paris. — Deramandt Théophile, garçon brasseur, à Lille et Apers Caroline, fileuse, à Faches-Thumesnil. — Hugot Albert, avocat, à Lille, et Lechelle Marie, sans profession, à Paris. — Noyelles Charles, dessinateur en tissus, à Lille, et Demars Jeanne, sans profession, à Armentières. — Salembier Louis, brasseur, à Lille, et Droulers Gabrielle, sans profession, à Ascq. — Dobbels Henri, chauffeur, à Lille, et Hay Berthe, sans profession, à Mazingarbe. — Verpoort Gustave, employé aux tramways, à Lille, et Bisschop Louise, sans profession, à Bergues. — Pruvost Fleury, receveur à la Compagnie des tramways, à Lille, et Wille Marguerite, lingère, à Saint-Omer. — Hubert Georges, ingénieur, rue d'Amiens, 7, et Lallemant Rosalie, sans profession, id. — Ehmann Désiré, vannier, chemin de l'Arbrisseau, et Nef Félicie, vannière, à Lille. — Amoris Georges, rattacheur, rue du Nord, 2, et Saingier Zélia, ménagère, id.

Décès. — Raymond Ropital, 18 ans 10 mois, célibataire, cour Morel. — Jean Tison, 62 ans, époux de Séraphine Lambert, rue Léon-Gambetta, 45. — Adèle Tabon, 44 ans, épouse de Charles Muller, rue Vantroyen, 51.

TENTATIVE DE MEURTRE

A MARCQ-EN-BARŒUL

DE COURAGEUX CITOYENS ARRÊTENT LE COUPABLE CHEZ LUI

Nous avons relaté, hier, la scène de sauvagerie qui se déroula à l'estaminet du Beau Passage, au hameau de la Covrie, à Marcq-en-Barœul au cours de laquelle un conducteur de bestiaux, Utterhoeven, donna plusieurs coups de ferment à sa femme.

On croyait le coupable réfugié en Belgique, son pays d'origine ; il n'en était rien.

Dimanche soir, en effet, vers 9 h. 1/4, plusieurs voisins pénétraient dans l'estaminet et venaient prendre des nouvelles de la victime.

Grand fut leur étonnement quand ils virent entrer Utterhoeven lui-même.

Leur étonnement fut grand d'apercevoir assis dans un coin de la salle Utterhoeven lui-même.

Le premier moment d'émotion passé, ils se jetèrent sur le violent personnage, le mirent hors d'état de nuire, firent arrêter un car J qui passait et le conduisirent sous bonne garde jusqu'à la demeure du garde-champêtre Roussel. Celui-ci mit aussitôt les menottes aux mains du prisonnier et le mena au commissariat de police.

En cours de route Utterhoeven n'a manifesté aucun repentir de son acte ; ce n'est pas la première fois, a-t-il dit, qu'il se disputait avec sa femme.

HELLEMMES-LILLE. — Du 9 au 16 mai. — Naissances. — Van Haecke Georges, rue Jean-Bart, 16. — Romain Madeleine, rue Victor-Hugo, 111. — Lossignol Marie, rue Sadi-Carnot, 168. — Dupret Paulette, rue Louis-Blanc, 15. — Déchirot Juliette, rue Jean-Bart, 70.

Publications de mariages. — Ravou Gustave, ajusteur, à Lille, et Pierrot Fernande, sans profession, à Hellemmes-Lille. — Englo Alphonse, tisserand, et Minnaert Victoire, tisserande, à Hellemmes-Lille. — Tillier Carolus, chaudronnier, et Mathé Joséphine, dévideuse, à Hellemmes-Lille.

Décès. — Plet Raoul, 2 mois, rue Ledru-Rollin, 3. — Depaepe Gaston, 6 jours, rue Ferdinand-Mathias, maison du Chemin de fer. — Prevost Maurice, 3 mois, rue Pasteur, 2.

LOMME

Le Conseil municipal se réunira lundi prochain 24 mai, à 6 h. 1/2 du soir. Objet de la séance :

Compte administratif de 1908. — Budget additionnel de 1909. — Dépenses pour chemins vicinaux 1910. — Demandes de sursis. — Monument Trystram : Souscription. — Questions diverses. — Assistance obligatoire aux vieillards.

LOMME. — Du 8 au 19 mai. — Naissances. — Vermeulen Flavie, rue Delannoy, 39. — Gerreboo Charles, rue Kuhlmann, au Marais. — Verfaillie Désiré, rue des Blanchisseurs, au Marais. — Degand Louis, rue du Marais. — Sagary Odette, avenue de Mont-à-Camp, 7. — De Saint-Etienne Irène, rue du Sacré-Cœur, 5. — Labbé Odette, rue des Moines. — Deroncq Edmond, rue de l'Ermitage, 1. — Bernaer Pierre, rue du XXe Siècle.

Mariages. — Pollet Georges, 19 ans, sans profession, Lomme, et Dereumaux Blanche, 17 ans, sans profession, Lomme. — Schaubroeck Hilaire, 23 ans, ouvrier cardeur, et De Mulder Alice, 20 ans, dessinateur, Lomme.

Promesses de mariages. — Desmet Julien, manœuvre de maçon, et Lallau Adolphine, ménagère, à Lomme. — Godart Louis, magasinier, et Lévêque Marie, sans profession, à Lomme. — Laporte Raoul, garde-frein, à Lille, et Dumont Alice, femme de chambre, à Lomme. — Dorne Evangéliste, marchand de chaussures, à Lomme, et Chevalier Vélina, institutrice publique, à Armentières. — Englo Alphonse, tisserand, à Hellemmes-Lille, et Minnaert Victoria, tisserande, à Hellemmes-Lille. — Scrive Edouard, cultivateur, à Lomme, et Bocquet Marie, sans profession, à Loos. — Serlez Charles-Louis, tisserand, et Desurmont Andrée, dévideuse, à Lomme. — Delobel Eugène, soldat au 1er escadron du train, à Lille, et Bulteel Gabrielle, dévideuse, à Lille.

Décès. — Keirle Henri, 39 ans et 5 mois, contremaître de tissage, époux de Barbe Decrem, rue de la Dure-Mort. — Duhameau Eveline, 46 ans, ménagère, épouse de Louis Duhameau, rue de la Planche-à-Quesnoy. — Leuridan Mélanie, 71 ans et 11 mois, cultivatrice, épouse de Emile Lesage, rue de la Mitterie.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle n'admet pas les rabais dangereux, qui l'obligeraient à sacrifier la qualité au prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

IMPORTANT INCENDIE A WILLEMS

Un incendie s'est déclaré dans l'établissement de M. François Lejeune, industriel à Willems, hameau de Robigeux.

En moins de dix minutes, la salle entière, d'une superficie d'environ 250 mètres était en feu. Quantité de marchandises : laines brutes, cotons, jutes, chanvre, laines lavées, etc., sont consumées. Un moteur à essence et divers appareils sont considérés comme perdus.

Les dégâts sont considérables. Il y a assurance.

Plusieurs personnes en portant secours ont été brûlées aux mains et aux bras.

Les pompiers se sont rendus maîtres du feu après plus d'une heure d'efforts.

LA BASSÉE

Tenez vos chiens. — Par suite du passage d'un chien enragé dans la commune, M. le Maire a pris un arrêté interdisant de laisser courir les chiens sans être muselés et tenus en laisse ; plusieurs chiens qu'on supposait avoir été mordus ont été abattus.

LE LUNDI DE LA PENTECOTE

A SANTES

Le Comité libéral poursuit activement l'organisation de la grande fête qui aura lieu le lundi de la Pentecôte, à l'occasion de la bénédiction de son drapeau. Ce drapeau est un travail très soigné en soie tricolore ; il porte dans ses plis les armes de Santes.

Le programme de la fête est très heureusement composé : le matin, à neuf heures, réunion des 422 adhérents à Maugré ; à neuf heures et demie, défilé de Maugré à la place de l'Eglise, dans l'ordre suivant : 1. Fanfare Saint-Pierre ; 2. Société de gymnastique l'Avenir ; 3. Groupe des adhérents de l'A. L. P. A dix heures, messe solennelle pour tous les associés décédés. A onze heures, sur la place de l'Eglise, présentation du drapeau, concert par la fanfare, séance de gymnastique, etc. A midi retour du cortège à Maugré. Très belle tombola tirée entre tous les associés présents. L'après-midi, jeux divers dans 26 estaminets de la commune avec prix offerts par le Comité Libéral. Tel est le résumé du programme de la fête qui sera magnifique si le temps se met de la partie.

L'avant-veille une retraite aux flambeaux, organisée par l'Union Vélocipédique Santoise, avec le concours de la Musique, parcourra les rues de la commune.

Le drapeau de l'Action Libérale sera exposé le 23 mai, chez M. Delabousse, boucher, et le 30 mai chez M. Campagne, épicier.

Le Comité libéral a recueilli dans la commune 618 signatures de pères et mères de famille, pour le rejet des projets de loi Doumergue.

LILLE-CINÉMA 11-13, Parvis St-Maurice, Lille. Salle confortable, luxueusement éclairée. A deux pas de la gare. A proximité de la tête de ligne de tous les tramways. Foyer et salon de lecture ouvert au public. Tous les soirs, à 8 heures et demie, spectacle de gala.

Matinées :

Les dimanches, à 2 heures et demie et à 4 heures et demie.

Les lundis, mercredis et jeudis, à 4 h.

ROUBAIX

Les fêtes de Jeanne d'Arc

DANS LES PAROISSES

A Saint-Sépulcre. — La paroisse Saint-Sépulcre a fêté la bienheureuse Jeanne d'Arc, hier, avec une extraordinaire solennité. Les fidèles ont tenu à montrer, en assistant en foule à tous les offices, leur vénération et leur admiration pour la libératrice de la France que l'Eglise vient de placer sur les autels.

L'église avait reçu une superbe décoration. Partout flottaient le drapeau tricolore et la bannière de la nouvelle bienheureuse. Dans le chœur était placée, sur un autel provisoire fort bien orné, une nouvelle statue de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Aux messes de 6, 7, 8 et 9 heures, c'est M. l'abbé Bourgois, vicaire, qui a prononcé le panégyrique.

A la grand'messe de 10 heures, a eu lieu, avec une grande solennité, la bénédiction de la nouvelle statue. M. l'abbé Delattre, aumônier des œuvres à Tourcoing, a prononcé, ainsi qu'à la messe de midi, un éloquent panégyrique qui a produit une profonde impression sur l'assistance. Les chants étaient exécutés par la chorale de l'Institut Populaire.

Le soir, à 5 heures 1/2, l'église était également comble. Les fidèles ont eu de nouveau la bonne fortune d'entendre M. l'abbé Delattre.

Après le panégyrique, M. le chanoine Debeacker, curé, a remercié les paroissiens de l'empressement qu'ils avaient mis à fêter la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Puis a eu lieu la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement. Au cours de la cérémonie, M. Léon Cocheteux, baryton, a interprété avec beaucoup de talent « Ave Verum », accompagné par M. Lechantre, violoncelliste.

A la sortie, la Chorale a chanté la cantate à Jeanne d'Arc de M. l'abbé Parsy, musique de Père Garin. Les solis ont été chantés par M. Pierre Deweirdt.

A Saint-Joseph. — La Bienheureuse Jeanne d'Arc n'a pas été fêtée moins solennellement dans la paroisse Saint-Joseph. Un remarquable panégyrique a été prononcé aux messes de dix heures et de midi, par M. l'abbé Milleville, vicaire. A toutes les messes, a été donné un sermon de circonstance.

Au cours de la Grand'messe a eu lieu la bénédiction d'une statue de Jeanne d'Arc acquise au moyen de souscriptions volontaires des paroissiens. Cette statue, fort belle, sera dorénavant placée près de l'autel de N.-D. du Perpétuel Secours ; à ses

---

— Je vous le répète, mon père, ces meurtrières ne sont plus.

— Et Bonaparte qu'est-il donc ?

— Le réparateur du passé, l'espérance de l'avenir.

— Qu'il soit alors un second Monck, dont les mérites et la gloire éclipsent ceux du premier. Les Bourbons ont conquis la couronne qui donne du poids à toutes les autres : celle de l'adversité.

— Je le désire comme vous, mon père ; mais les partisans de Bonaparte prétendent qu'un génie comme le sien n'est pas fait pour le second rang.

— La couronne que les Capets portent depuis tant de siècles écraserait toute tête assez altière pour en essayer le poids.

— Il ajoutent que sa force égale la grandeur de sa pensée et que l'auréole de gloire dont sa tête est déjà entourée le rend digne de la couronne du monde.

— La gloire d'un jour et d'un homme ne peut entrer en comparaison avec celle de tant de rois illustres, pendant une longue suite de siècles.

III

L'arrestation

Leur conversation fut brusquement interrompue par l'arrivée du comte, qui se jeta dans les bras du marquis en poussant de profonds soupirs.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! disait-il, quel malheur !

— Oh ! mon ami, qu'est-ce donc qui vous accable ?

— Maudite soit cette écharpe municipale.

— Ne vous affligez pas, mon ami, je vous aiderai à en supporter les ennuis

— Mais aujourd'hui, mon Dieu ! ce ne sont plus des ennuis, c'est une calamité.

— M. le procureur de la République serait-il arrivé ? demanda le marquis, en jetant les yeux autour de lui et en apercevant plusieurs gendarmes.

— C'est pis que cela.

— Mais enfin de quoi s'agit-il ?

— Je ne